



KINE INFO 38

Le mot du Président Roger HERRMANN

Cette année 2006 qui est l'année du 60^{ème} anniversaire de notre profession a vu la naissance de notre Ordre professionnel, certains le regrettent d'autres l'attendaient. En tout état de cause notre ordre existe et il nous faut bien aujourd'hui définir le domaine d'action de l'Ordre de nos syndicats. Selon le CNKS et par la voie de son Président Yves COTRET :

« La création d'un ordre professionnel est pour la masso-kinésithérapie l'aboutissement d'une longue démarche et vient concrétiser, au moment de fêter son sixantième anniversaire, un accès à une certaine notoriété : l'Etat, en déléguant une partie de ses pouvoirs en matière de justice, lui reconnaît des capacités à administrer et à contrôler son exercice. « L'ordre des masseurs-kinésithérapeutes veille au maintien des principes de moralité et de probité indispensables à l'exercice de la masso-kinésithérapie et à l'observation, par tous ses membres, des droits, devoirs et obligations professionnels, ainsi que des règles édictées par le code de déontologie... ».

L'objet de cette communication est de situer en quoi cette évolution juridique engage la profession à développer de nouvelles réflexions sociales et à fonder son exercice sur de nouvelles règles et pratiques professionnelles : au sein d'une société en mutation technologique rapide qui se « juridise » (augmentation du nombre des textes) et de relations qui se « judiciarisent » (augmentation des procédures), la profession aura la responsabilité de contribuer à mettre en place des règles et des moyens pour les faire respecter.

Une profession qui gagne en responsabilité sociale

Les ordres professionnels sont des personnes morales de droit privé chargées de gérer, par leurs activités administratives et juridictionnelles, un service public : ces organisations, spécifiques des professions libérales (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures podologues, architectes, avocats, vétérinaires, experts comptables, géomètres) ont pour mission essentielle de garantir la qualité du service offert par les professionnels à leurs clients. Les personnes qui souhaitent exercer ces professions en France doivent obligatoirement s'inscrire à l'ordre qui les administre, y compris dans les professions qui comportent des exercices salariés (à l'exception des professionnels relevant du service de santé des armées). Le conseil national fixe le montant de la cotisation qui doit être versée par toutes les personnes inscrites au « tableau » de l'ordre.

L'erreur courante est de penser que les ordres ont une mission de représentation professionnelle : même s'il « peut être consulté par le ministre sur les questions relatives à l'exercice de la profession », un ordre n'a pas à remplir les rôles d'un syndicat professionnel. « Les ordres exercent des activités de police : police administrative lorsque l'ordre fixe les conditions d'exercice d'une profession et police judiciaire et activité juridictionnelle lorsqu'un professionnel enfreint les règles d'exercice de la profession ».

Bien que l'activité et les mesures individuelles soient de nature normative, le pouvoir régle-

mentaire d'un ordre est extrêmement res-

Meilleurs Vœux pour 2007

Le Conseil d'Administration du SMKRI vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et de Meilleurs Vœux pour 2007

Ordre CA du Conseil Départemental	P 2
Congrès FFMKR à Grenoble en 2007	P 3
Quoi de neuf pour la GARDE?	P 4
Stages 2006/2007	P 4
Formation en ostéopathie	P 4
Services du SMKRI	P 5



Le SMKRI est affilié à
la FFMKR 1er Syndicat
Représentatif

En Bref:

- **ORDRE:** Le Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes est en route

DROIT de PRESCRIPTION:

- Les Décrets d'application sont publiés.

UNE NOUVELLE
1ère ANNEE DE
FORMATION EN
OSTÉOPATHIE
THERAPIE MA-
NUELLE DEMARRE
EN JANVIER A
VOIRON

ORDRE

Ca y est.

Le Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes est en route.

Déjà 2 niveaux sont installés : le Départemental et le National, quant à lui le Régional verra le jour début 2007.

En Isère, Jean-Paul DAVID a été élu Président du Conseil Départemental de l'Ordre (CDO) avec au sein du bureau des représentants des libéraux et des salariés.

Le Conseil National de l'Ordre (CNO) a également élu Jean-Paul DAVID Président du CNO et il a su fédérer les représentants de toutes les tendances syndicales autour de son nom. Sont représentés au sein du bureau la FFMKR, l'UNION et les SALARIES.

Maintenant un gros travail attend les différents niveaux des conseils de l'ordre.

Cela va du rôle d'interlocuteur privilégié du gouvernement, à l'élaboration du Code de Déontologie, en passant par la défense de no-

Le

CA du Conseil Départemental de l'Ordre de l'Isère

Président: Jean-Paul DAVID

Vices-Présidents: Bernard COASSALTER et Roger HERRMANN

Secrétaire Général: Sandrine MONNET

Trésorier: Marie ACHARD

Secrétaire adjoint: Patrick GUILLOT

Trésorier adjoint: Véronique VION

Membres: Julien ANGIBAUD, Yannick ARCHAMBAUD, Luc BARGE, Catherine COURADE, Françoise DEVILLIERS, Xavier GALLO, François GUITTIEREZ, Jacky OTERO, Daniel SAUBIN, Tristan LIVAIN, Jacques VAILLANT

Congrès de la FFMKR à GRENOBLE en Octobre 2007

Tel: Président 04 74 84 68 61

Vice présidente 04 76 62 80 18

Secrétaire 04 76 27 52 12

Chère consœur, cher confrère,

Depuis longtemps ou depuis peu, vous adhérez à notre syndicat et nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée.

Votre syndicat départemental est statutairement affilié à la F.F.M.K.R. structure chargée de mettre en place des services, de la formation continue et de l'information tout en défendant la profession au plan national auprès des administrations et des politiques de tout bord.

Vous devez savoir que pour confronter les idées, faire de la prospective et prendre avis directement de ses adhérents, la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs réunit tous les deux ans un congrès administratif ordinaire auquel sont conviés chacun d'entre vous. Ce congrès a lieu dans une ville de province à chaque fois différente.

Grenoble a été retenue pour accueillir ce congrès, en octobre 2007.

C'est pour nous, à la fois un honneur mais aussi une lourde charge à laquelle nous devons nous atteler dès à présent si nous voulons recevoir avec dignité nos confrères.

A cet effet, nous avons décidé de constituer une équipe, chargée d'aider à l'organisation de cette manifestation. Nous aurions besoin de toutes les bonnes volontés prêtes à s'investir en amont et/ou au moment de ce congrès. Il n'est pas nécessaire de faire partie du conseil d'administration pour travailler dans cette équipe. (1)

D'autre part, comme chaque année, lors de notre assemblée générale pré-congrès du mois d'octobre, il y a eu des élections « départementales » et nous remercions nos nouveaux confrères qui ont été élus au CA du SMKRI.

Certains d'entre nous ont déjà bien « donné », d'autres entrevoient (et c'est parfois les mêmes) une retraite méritée.

Une relève s'impose pour continuer d'assurer la lutte pour la défense et la promotion de notre belle profession. Alors de grâce, bougez vous et n'hésitez pas à venir nous rejoindre. (1)

Nous comptons sur vous et vous remercions par avance.

Le gouvernement nous a donné un Ordre, le travail du Syndicat n'en est que plus important dans les discussions tarifaires et pour vous défendre notamment devant cette nouvelle structure, pensez-y !

A bientôt le plaisir de vous revoir lors d'une prochaine réunion.

Bien confraternellement votre.

Le bureau

(1) Prendre contact au préalable avec un des responsables cités en en-tête.

« Une profession
qui se forme est
une profession qui
avance »

QUOI DE NEUF POUR LA GARDE DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE ? Numéro Audiotel 0897 65 00 47

A l'entrée de l'automne, nous pouvons imaginer un redémarrage progressif de certaines affections respiratoires, telle la bronchiolite. Bon nombre de consoeurs et confrères de notre vaste département se sont regroupés au sein de services de garde. Ces différentes organisations, au-delà de rendre un service très apprécié des usagers, apportent un plus indéniable à la profession. Cela est d'autant plus remarquable avec les suites de l'épisode « BANKISE ». A ce propos, un groupe de professionnels continue de travailler à l'élaboration d'un autre projet, dont l'issue devrait être plus favorable au niveau des financeurs. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des travaux, dès que cela sera possible.

Pour en revenir aux différents services de garde, un grand merci à celles et ceux qui les font vivre, mais aussi à celles et ceux qui se joindront à ce mouvement, voire qui seraient intéressés par la création d'une garde, là où elle n'existe pas encore. Patrick GUILLOT, chargé du suivi des gardes et des réseaux de santé au SMKRI, pourra répondre à vos interrogations sur le sujet.

Quant à la garde de l'agglomération grenobloise, la réunion de planification du 1^{er} semestre 2007 a eu lieu

le lundi 13 novembre 2006 à l'ancienne mairie de Fontaine, rue Ambroise Croizat

STAGES 2006/2007

SMKRI FORMATION vous propose en Isère des stages de très haut niveau permettant de vous diversifier ou d'accroître vos connaissances. Ces stages ont lieu essentiellement à l'HOTEL KYRIAD de VOIRON.

Vous pouvez trouver la liste des stages sur le site internet: <http://smkri.free.fr>

Si vous avez des envies de stages nous pouvons les organiser pour vous, pour cela il faut environ 10 à 15 personnes intéressées.

Pour tout renseignement, idée à soumettre ou inscription il faut s'adresser à:

Marie ACHARD 19, Rue Franz Listz 38400 SAINT MARTIN D'HERES Tél: 04 76 62 80 18

Stage de 1^{ère} Année d'OSTEOPATHIE Thérapie Manuelle Avec la Maison de la Thérapie Manuelle (MTM) Contenu du Coursus, Dates et lieux des stages :

STAGE 1 : Radiologie, Sémiologie du MI

Du 12 au 15 janvier 2007 à AIX EN PROVENCE-PUYRICARD

Du 19 au 22 janvier 2007 à PARIS -SAINT OUEN

Du 26 au 29 janvier 2007 à BORDEAUX-GRADIGNAN

Du 2 au 5 février 2007 à TOULOUSE

STAGE 2 : Présentation, Principes de base, la Lésion, MRP, Fascias, Pompages, Torticolis, Péroné

Du 9 au 12 février 2007 à VOIRON

STAGE 3 : Révisions, Pied, Genou

Du 23 au 26 mars 2007 à VOIRON

STAGE 4 : Révisions, Tissus mous, Initiation viscérale

Du 11 au 14 mai 2007 à AIX EN PROVENCE-PUYRICARD

Du 25 au 28 mai 2007 à PARIS -SAINT OUEN

Du 18 au 21 mai 2007 à BORDEAUX-GRADIGNAN

Syndicat des Masseurs-

SMKRI
13 Bis, Rue Henri Barbusse
38600 FONTAINE

Téléphone : 04 76 62 80 18
Télécopie : 04 74 86 71 95
Messagerie :

► <http://smkri.free.fr>

Le SMKRI en ligne sur
<http://smkri.free.fr>


S.M.K.R.I

Soyons

Motivés et défendons une

Kinésithérapie

Responsable et

Indépendante

Si vous voulez être un **ARTISAN ACTIF** de la défense professionnelle,

Si vous voulez **AGIR** sur l'avenir de notre profession,

Si vous voulez **DECIDER** de l'action syndicale.

S.M.K.R.I

Les services du SMKRI

Que vous apporte votre adhésion à votre Syndicat Départemental ?

- Une information sur l'évolution de notre profession tant au niveau national que local.

N'oubliez pas de nous communiquer votre e.mail.

- Une défense de la profession, donc votre défense, car nous siégeons dans de nombreuses commissions tant à la sécurité sociale (CSPD), qu'à la commission départementale des impôts, qu'au Conseil de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes, qu'à l'URCAM (union régionale des caisses d'assurance maladie), que dans divers autres conseils d'administrations.

- Des renseignements et des aides juridiques avec des tarifs préférentiels pour la rédaction de vos contrats

professionnels.

- Des tarifs préférentiels pour vos abonnements à Kiné Actualité et Kiné scientifique.

- Un service de formation continue qui met en place des stages dans le département.

- Un service d'offres et demandes d'emploi

- Une assurance décès de 4573 € comprise dans votre adhésion, cette assurance de premier secours est versée très rapidement à vos ayants droit.

- Des tarifs ou des services préférentiels avec des

Infos, tarifs, aides, entraide